

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 4 mai 2015, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Philippe St-Jacques M. Roger Pilon
 M. Marcel Lafontaine M. Alain Patry
 M. Conrad Hubert

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-RAG-5362

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Roger Pilon, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en avançant les points 3.1 et 3.20 et avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Adhésion à la Coopérative de solidarité GolfManiwaki
- 6.2 Changement de date pour certaines réunions
- 6.3 Caisse Populaire Desjardins – Rencontre
- 6.4 463, Route 105
- 6.5 Prise d'eau
- 6.6 Résolution pour Agence du revenu du Canada
- 6.7 Gros Rebut

Adoptée.

2015-RAG-5363

DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2014

Suite à la présentation par madame Emmanuelle Michaud des rapports financiers et du vérificateur pour l'année 2014 produit par la firme comptable Janique Éthier, CGA et conformes aux normes comptables en vigueur, le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'adopter lesdits rapports tels que présentés. Les documents seront acheminés au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (article 176.2 du Code municipal) par voie électronique.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

M. Armand Hubert fait un suivi avec les conseillers sur l'avancement du festival country 2015. Il discute de certains points concernant les nouvelles activités et fait un suivi sur les commandites reçues. Une rencontre est programmée en dehors du conseil municipal afin de valider l'endroit de la tenue des nouvelles activités. Le point 3.19 est aussi inclus avec ce point puisque la proposition casse-croûte mobile concernait la fin de semaine du festival.

2015-RAG-5364 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2015**

Le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 tel que présenté.

Adoptée.

2015-RAG-5365 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 6 231.63 \$ et la liste des comptes payés au montant de 12 999.05 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 4 mai 2015 au montant de 20 488.67 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 1^{er} mai 2015

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 397 110.80 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 4 201.22 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire du 30 avril 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour avril 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour avril 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Tournoi de golf annuel de la municipalité de Blue Sea

La directrice présente au conseil une invitation au 9^e tournoi de golf annuel de la municipalité de Blue Sea. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

2015-RAG-5366

DEMANDE DE CONTRIBUTION AUX BOURSES DE LA RELÈVE

CONSIDÉRANT QUE ce système de bourses vise à encourager les étudiantes et étudiants de la Vallée-de-la-Gatineau à devenir une main-d'œuvre qualifiée dans notre région;

CONSIDÉRANT QUE les récipiendaires s'engagent, suite à l'obtention de leur diplôme, à travailler dans la M.R.C de la Vallée-de-la-Gatineau et tout près de 140 étudiantes et étudiants de la région, dont 6 en provenance de la municipalité de Bois-Franc, ont bénéficié d'une bourse;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ aux Bourses de la relève afin de soutenir cet important levier de développement social.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2015-RAG-5367

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ POUR LE SCRSI

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie : « Toute autorité locale ou régionale et toute régie inter municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale madame Annie Pelletier a déposé le rapport annuel pour l'année 2014 pour adoption par le conseil;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu que ce conseil ait pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la municipalité de Bois-Franc pour l'année 2014 et l'adopte tel que déposé;

Et qu'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée au Coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, monsieur Benoit Chartrand, qui le transmettra au Ministère de la Sécurité publique.

Adoptée.

2015-RAG-5368

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE COÛT POUR CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour à la Maison de la famille de la Vallée-de-la-Gatineau est une bonne solution pour les parents;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour un enfant venant d'une municipalité non participante est élevé (30 \$ par jour);

CONSIDÉRANT QU'il est moins dispendieux pour la municipalité de rembourser un montant aux citoyens que de devenir une municipalité participante;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu de rembourser 150 \$ pour un temps partiel et 300 \$ pour un temps plein avec preuve d'inscription.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2015-RAG-5369

DEMANDE D'ANNULATION DE COÛTS DES DÉCHETS ET BOUES SEPTIQUES POUR UN CONTRIBUABLE EN 2014

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande afin d'annuler le coût pour les déchets et pour les boues septique en 2014;

CONSIDÉRANT QUE le contribuable en question n'avait pas encore bâti sa nouvelle maison et qu'il n'y en avait pas depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE n'ayant pas de domicile à cet endroit, il n'y avait ni collecte de déchets ni vidange de boues septiques;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu de créditer le coût des déchets et des boues septique qui avait été chargé en 2014 pour ce contribuable.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Offre de services de Quadrivium

La directrice présente au conseil l'offre de services reçue de Quadrivium suite à la rencontre avec eux à Grand-Remous. L'offre proposée n'entre pas dans ce que l'on veut puisqu'une partie du travail proposé est déjà faite par le comité composé de mairesses et

maires conjointement avec l'urbanisme de la MRC. La municipalité de Bois-Franc est intéressée à engager, avec Montcerf-Lytton et Grand-Remous, un urbanisme lorsque la réglementation sera à refaire puisque la réglementation des trois municipalités est similaire et ainsi nous pouvons réduire les coûts associés à ce travail.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Travaux cour d'école et terrain de jeux

La mairesse mentionne que l'entreprise Louisiana Pacifique a une fondation qui remet des dons pour l'amélioration des cours d'école et des terrains de jeux. Comme nous avons besoin de rénover les espaces de rangement à la patinoire ainsi que l'écran arrière protectrice « clôture » sur le terrain de balle, une demande sera faite à la fondation en ce sens.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Programme de prévention du suicide nommé Sentinelle

La directrice présente au conseil une demande de Mme Michelle Denis, ARH concernant un programme nommé Sentinelle. Le programme consiste à nommer une personne dans la municipalité qui pourra suivre une formation afin de l'aider à détecter les personnes en détresse. Comme nous sommes dans une très petite municipalité et que nous n'avons pas d'endroit public tel que restaurant et autres afin de rencontrer les gens, il serait difficile pour une personne d'identifier les gens en détresse. Nous sommes par contre, très ouverts à afficher toutes informations ou numéros de téléphone permettant à une personne en détresse d'obtenir de l'aide, mais pour l'instant nous n'avons pas de bénévole qui pourrait effectuer la tâche de « sentinelle ».

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Comité de développement

La mairesse mentionne qu'il serait important de réactiver le comité de développement. Plusieurs citoyens ont mentionné déjà leur intention de se joindre au comité afin de trouver ensemble, des moyens de développer et attirer des entreprises pour le développement de la municipalité. Les conseillers qui font déjà partie de ce comité vont se réunir avec les citoyens intéressés lorsque nécessaire et tous les membres seront avisés à l'avance avant chaque rencontre.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'un citoyen

La directrice mentionne au conseil qu'elle a reçu une demande d'annulation de coût des déchets et boues septique pour une maison à deux logements. Comme le logement est toujours en fonction et qu'il peut être utilisé en tant que tel à tout moment, le conseil ne peut adhérer à la demande puisque le citoyen peut en faire la location à tout moment.

2015-RAG-5370

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON – CRÉDIT D'IMPÔT POUR POMPIER

CONSIDÉRANT QUE la commission Godbout veut abolir le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT QUE la disposition fiscale en question, instaurée il y a 4 ans, permet aux pompiers ayant effectué au moins 200 heures de services de demander un crédit d'impôt de 480 \$, soit l'équivalent de 16 % d'un montant de 3 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la disparition de cet avantage pourrait compliquer le recrutement de nouveaux pompiers;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de demander à la ministre de la Sécurité publique, Madame Lise Thériault de réviser sa position et de laisser cet avantage aux pompiers volontaires.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

AGA de l'UMQ

La directrice présente au conseil une invitation à l'AGA de l'UMQ. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Consultations régionales préalables au Grand Rendez-vous des régions

La directrice présente au conseil un document de consultation envoyé par la FQM invitant les conseils des municipalités à le remplir préalablement à ce grand événement. La mairesse explique au conseil que ce document a déjà été complété au conseil des maires à la MRC et que toutes les préoccupations de la région ont déjà été inscrites et envoyées. Il n'est donc pas nécessaire de le compléter une deuxième fois puisque les préoccupations de la municipalité sont les mêmes.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Semaine de la municipalité

La directrice présente au conseil une invitation du MAMOT à organiser des activités au cours de cette semaine. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Soumission pour T-shirts avec logo de la municipalité

La directrice présente au conseil une soumission pour des T-shirts avec le logo de la municipalité. Le conseil demande à la directrice de

faire faire des soumissions par d'autres entreprises de la région en y ajoutant aussi des casquettes et le conseil prendra une décision par la suite.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Donation à la municipalité d'un terrain pour les frais de notaire

La directrice mentionne au conseil qu'un contribuable l'a contacté concernant un terrain lui appartenant. Le contribuable c'est informé auprès des propriétaires environnants si ceux-ci étaient intéressés à l'acquérir, mais aucun d'eux ne le désire. Il propose donc à la municipalité de l'acquérir pour les frais de notaire seulement, mais comme le terrain n'est pas bien situé et qu'il ne serait pas utile pour la municipalité, le conseil ne désire pas en faire l'acquisition.

2015-RAG-5371

ACHAT DE BACS VERTS POUR RECYCLAGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fournit un bac vert pour recyclage à chacune des propriétés sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu de nouvelles constructions dans les deux dernières années et que la municipalité n'a plus de bac vert à sa disposition;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'effectuer l'achat de 6 bacs verts de recyclage.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Confirmation de réception de nos résolutions

La directrice mentionne au conseil qu'elle a reçu les confirmations de réception de nos résolutions du Ministère des Transports, du cabinet du premier ministre, du cabinet du chef de l'opposition officielle ainsi que de Greenpeace.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Confirmation d'appui de la municipalité de Montcerf-Lytton

La directrice mentionne au conseil qu'elle a reçu une copie de la résolution d'appui de Montcerf-Lytton concernant l'éclairage au coin de la Route 105 et ch. Bois-Franc/Montcerf.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Adhésion à la Coopérative de solidarité GolfManiwaki

La directrice présente au conseil une demande d'adhésion à la Coopérative. Pour un coût de 100 \$, nous recevons une carte de membre coopérative à vie. Cette coopérative a été créée afin d'entretenir et d'exploiter le terrain de golf au centre-ville de Maniwaki et aussi d'élargir son champ d'exploitation dans les années à venir. Le conseil ne désire pas devenir membre.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Changement de date pour certaines réunions

Un membre du conseil a fait la demande que certaines réunions déjà programmées pour le premier lundi du mois soient déplacées au mercredi afin d'accommoder le membre du conseil dû à son nouvel emploi. Le conseil n'est pas d'accord pour le changement puisque les réunions sont toujours programmées les lundis à moins d'un congé férié et les autres membres préfèrent en rester ainsi.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Caisse Populaire

Les conseillers et la mairesse discutent de la lettre reçue par la Caisse Populaire concernant le coffre-fort. Avant qu'une décision soit prise, les membres du conseil demandent à la directrice de programmer une rencontre avec Mme Christiane Carle pour discuter des alternatives.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

463, Route 105

La directrice fait une mise au point sur le dossier du 463, Route 105 suite à l'incendie de 2013. La directrice mentionne qu'elle doit attendre la mise à jour de la MRC afin de voir la baisse d'évaluation et ensuite, elle pourra poursuivre les démarches dans ce dossier.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Prise d'eau

Un suivi sur le dossier de la prise d'eau qui doit être faite au nord de la municipalité. Le conseiller Conrad Hubert fera une approche auprès du propriétaire du terrain qui a été sélectionné sur la Route 105 et un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

2015-RAG-5372

AGENCE DU REVENU DU CANADA - SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT QUE le signataire autorisé au dossier de l'Agence du Revenu du Canada est M. Armand Hubert;

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections de novembre 2013 M. Armand Hubert a été remplacé à la mairie par Mme Julie Jolivette;

CONSIDÉRANT QUE le nom de la directrice générale au dossier est toujours Mme Julie Cardinal et que celle-ci a été remplacée par Mme Annie Pelletier depuis octobre 2011;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Roger Pilon, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu que Mme Julie Jolivette, mairesse soit inscrite au dossier en tant que signataire autorisé et que Mme Annie Pelletier, directrice générale soit inscrite au dossier en tant que représentant avec niveau d'autorisation 2 appliqué à tous les comptes de programme et à tous les exercices, ce qui permet à l'ARC de transmettre des renseignements et d'accepter des changements apportés à nos comptes de programme.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Gros rebuts

Le conseiller Philippe St-Jacques demande à la directrice comment fonctionnent les gros rebuts, car il voit plusieurs personnes mettre de gros rebuts au chemin lors de la collecte des déchets. La directrice explique que puisque nous n'avons pas de collecte de gros rebuts, lorsque les citoyens communiquent avec elle à ce sujet elle leur explique qu'ils peuvent, raisonnablement, mettre leurs gros rebuts au chemin lors de la collecte de déchets pourvu que ceux-ci ne contiennent pas de fer, matériaux de construction ou électronique.

2015-RAG-5373

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale